

Note d'information base CCAM version 54

Objet : Diffusion de la version 54 de la base CCAM

Les mises à jour de la base CCAM (version 54) peuvent être faites selon votre procédure habituelle. Pour les CTI, ne pas oublier d'actualiser également la base utilisée pour la consultation dans Webvisu. Les fichiers CACTOT et CAMTOT reprennent l'ensemble des historiques CCAM Version 1 à 54.

La version 54 de la CCAM permet la mise en œuvre au 1^{er} septembre 2018 de :

- ✓ **Création d'un acte** : NEDB454
- ✓ **Changements du rang des actes** : NEDA003
- ✓ **Ajout d'un accord préalable pour cinq actes** : HFKC001, HFKA002, HFMC008, HFMA011 HFKA001
- ✓ **Ajout de note de facturation pour cinq actes** : MZQN001, MZQJ001, NZQN001, NZQJ001, ZZQN001
- ✓ **Modification du libellé de l'acte** : HNCJ001
- ✓ **Modification de note de facturation de subdivision** : 07.03.02.09
- ✓ **Modification de note d'indication pour quatre actes** : ZZMK024, ZZMK025, ZZNL054, ZZNL051
- ✓ **Modification de tarif pour 37 actes**

La version 54 de la CCAM permet la mise en œuvre au 1^{er} octobre 2018 de :

- ✓ **Ajout d'une note de facturation de l'acte** : BELB001

Conformément aux décisions du 5 juillet 2018 de l'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie relative à la liste des actes et prestations pris en charge par l'Assurance Maladie et à l'arrêté du 1er août 2018 portant approbation de l'avenant n° 6 à la convention nationale organisant les rapports entre les médecins libéraux et l'assurance maladie signée le 25 août 2016, publiés au JO du 5 août 2018 et du 10 août 2018.

Toute consultation ou téléchargement de cette base doit s'accompagner impérativement de la consultation ou du téléchargement des Dispositions Générales et Dispositions Diverses, présentant l'ensemble des règles tarifaires à appliquer pour la CCAM, qui sont modifiées avec la version 54

Contenu de la version 54 :

Création de l'acte : NEDB454

- À la subdivision «14.03.01.02 – Arthrodèse et arthrorise de la ceinture pelvienne [du bassin] » :

Code	Texte	Activité	Phase	Rembt. ss conditions	Accord préalable	Exo TM	Regroupement
NEDB454	Arthrodèse de l'articulation sacro-iliaque par voie transpariétale, avec guidage radiologique <i>Indication:</i> <i>les indications doivent être conformes aux indications prises en application de l'article L.165-1 du code de la sécurité sociale concernant les dispositifs médicaux</i> <i>Environnement :</i> <i>les conditions de réalisation doivent être conformes aux conditions particulières d'utilisation prises en application de l'article L.165-1 du code de la sécurité sociale concernant les dispositifs médicaux</i> <i>Facturation :</i> <i>le tarif prend en compte le guidage radiologique</i>	1	0			1	ADC
	<i>Anesthésie</i> <i>(GELE001)</i>	4	0			1	ADA

- Les tarifs du nouvel acte sont les suivants :

Code	Activité	Phase	Tarif (en euros)
NEDB454	1	0	496,30
NEDB454	4	0	246,50

➤ Les modificateurs associables au nouvel acte par activité sont les suivants :

ACTE	ACTIVITÉ	MODIFICATEUR
NEDB454	4	A
NEDB454	4	7
NEDB454	1	J
NEDB454	1	K
NEDB454	1	T

Changements du rang des actes :

➤ À la subdivision « 14.03.01.02 - Arthrodèse et arthrorise de la ceinture pelvienne [du bassin] » :

NEDB454 (l'acte créé) est au rang 1. L'acte NEDA003 passe au rang 2

Ajout d'un accord préalable pour cinq actes : HFKC001, HFKA002, HFMC008, HFMA011 HFKA001

Code	Texte	Accord préalable
HFKC001 [A, F, J, K, T, P, S, U]	Changement d'un anneau ajustable périgastrique pour obésité morbide, par cœlioscopie <i>Formation : spécifique à cet acte en plus de la formation initiale</i> <i>Environnement : spécifique</i> <i>Recueil prospectif de données : nécessaire</i> <i>anesthésie</i> (GELE001)	AP
HFKA002 [A, F, J, K, T, P, S, U]	Changement d'un anneau ajustable périgastrique pour obésité morbide, par laparotomie <i>Formation : spécifique à cet acte en plus de la formation initiale</i> <i>Environnement : spécifique</i> <i>Recueil prospectif de données : nécessaire</i> <i>anesthésie</i> (GELE001)	AP
HFMC008 [A, F, J, K, T, P, S, U, O]	Repositionnement ou ablation d'un anneau ajustable périgastrique, par cœlioscopie <i>Formation : spécifique à cet acte en plus de la formation initiale</i> <i>Environnement : spécifique</i> <i>Recueil prospectif de données : nécessaire</i> <i>anesthésie</i> (GELE001)	AP
HFMA011 [A, F, J, K, T, P, S, U]	Repositionnement ou ablation d'un anneau ajustable périgastrique, par laparotomie <i>Formation : spécifique à cet acte en plus de la formation initiale</i> <i>Environnement : spécifique</i> <i>Recueil prospectif de données : nécessaire</i> <i>anesthésie</i> (GELE001)	AP

HFKA001 [F, J, K, T, P, S, U, O]	Changement ou repositionnement du dispositif d'accès d'un anneau ajustable périgastrique pour obésité morbide, par abord direct <i>Formation : spécifique à cet acte en plus de la formation initiale</i> <i>Environnement : spécifique</i> (ZZLP025)	AP
---	---	-----------

Ajout de note de facturation pour cinq actes : MZQN001, MZQJ001, NZQN001, NZQJ001, ZZQN001

Type de note : TYPE 17 / LIBELLÉ - condition de prise en charge : facturation

➤ **À la subdivision « 13.01.03 – Remnographie [IRM] du membre supérieur » :**

Code	Texte
MZQN001 [F,P,S,U]	Remnographie [IRM] unilatérale ou bilatérale de segment du membre supérieur, sans injection de produit de contraste <i>Facturation : quel que soit le nombre de séquences</i> (ZZLP025, ZZQN002, YYYY600)
MZQJ001 [F,P,S,U]	Remnographie [IRM] unilatérale ou bilatérale de segment du membre supérieur, avec injection de produit de contraste <i>Facturation : quel que soit le nombre de séquences</i> (ZZLP025, YYYY600)

➤ **À la subdivision « 14.01.04 – Remnographie [IRM] du membre inférieur » :**

Code	Texte
NZQN001 [F,P,S,U]	Remnographie [IRM] unilatérale ou bilatérale de segment du membre inférieur, sans injection de produit de contraste <i>Facturation : quel que soit le nombre de séquences</i> (ZZLP025, ZZQN002, YYYY600)
NZQJ001 [F,P,S,U]	Remnographie [IRM] unilatérale ou bilatérale de segment du membre inférieur, avec injection de produit de contraste <i>Facturation : quel que soit le nombre de séquences</i> (ZZLP025, YYYY600)

➤ **À la subdivision « 17.01.04 – Remnographie [IRM], sans précision topographique » :**

Code	Texte
ZZQN001 [F,P,S,U]	Remnographie [IRM] comportant 6 séquences ou plus <i>Avec ou sans : injection intraveineuse de produit de contraste</i> <i>Facturation : ne peut pas être facturé pour un examen IRM de membres</i> (ZZLP025, ZZQN002, YYYY600)

Code	Texte
ZZMK025	<p>Reprise de préparation à une irradiation externe avec repérage par scanographe, dosimétrie tridimensionnelle avec HDV, simulation virtuelle utilisant la fonction "vue de la source" [beam's eye view] [BEV] et la restitution tridimensionnelle, et paramétrage d'un collimateur multilame pour modulation d'intensité</p> <p><i>Indication : tumeur de la tête et du cou ou de la sphère ORL lorsqu'une protection des glandes salivaires est nécessaire ; tumeur de la prostate ; tumeur du canal anal ; tumeur du col de l'utérus ; tumeur du rachis en fonction de la nature anatomo-pathologique ; tumeur de la base du crâne et de la voûte, à l'exclusion des gliomes de haut grade ; irradiation corporelle totale (RCMI par tomothérapie)</i></p> <p>(YYYY128, ZZML002, ZZMP015, ZZMP017, ZZQL021)</p>

Modification du libellé de l'acte : HNCJ001

Code	Texte
HNCJ001 [A]	Anastomose entre une cavité collectée du pancréas et l'estomac ou le duodénum, par oeso-gastro-duodéno-scopie avec guidage échoendoscopique

Modification de note de facturation de subdivision : 07.03.02.09

07.03.02.09	Actes thérapeutiques sur l'estomac pour obésité morbide
	<p>[...]</p> <p><i>Facturation : pour les moins de 18 ans, respect des conditions des recommandations de la HAS de septembre 2011 pour l'enfant et l'adolescent et des critères d'éligibilité de la fiche mémo de la HAS 2016 « Critères d'éligibilité pour la réalisation d'une chirurgie bariatrique chez les moins de 18 ans » (obésité sévère et complexe), selon les recommandations de la HAS de janvier 2009, les actes de chirurgie bariatrique initiale ou de réintervention chez l'adulte s'inscrivent dans le cadre d'une prise en charge globale et d'un projet personnalisé d'un patient atteint d'obésité morbide, sous réserve de respecter l'ensemble des conditions suivantes :</i></p> <p><i>indication en deuxième intention après échec :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – d'une prise en charge préopératoire pluridisciplinaire, médicale, nutritionnelle, diététique et psychothérapeutique, bien conduite pendant 6-12 mois ; – de la chirurgie bariatrique initiale ou en cas de dysfonctionnement du montage chirurgical. <p><i>L'échec est défini par l'absence, l'insuffisance ou le non maintien de la perte de poids. évaluation pluridisciplinaire préopératoire médicochirurgicale, psychologique et/ou psychiatrique, et, le cas échéant, l'identification des causes d'échec d'une chirurgie bariatrique initiale, en liaison avec le médecin traitant</i></p> <p><i>patient bien informé au préalable :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – des différentes techniques chirurgicales – de la nécessité de modifier son comportement alimentaire et son mode de vie dans les périodes préopératoire et postopératoire – de la possibilité de recours à la chirurgie réparatrice après la chirurgie bariatrique – de la nécessité d'un suivi médicochirurgical à long terme, compris et accepté par le patient <p><i>décision d'intervention ou de réintervention prise à l'issue d'une concertation de l'équipe pluridisciplinaire, formalisée et transcrite dans le dossier médical</i></p> <p><i>établissement ou réseau d'établissements en mesure de proposer au patient les différentes techniques de chirurgie bariatrique.»</i></p>

Modification de notes d'indication : ZZMK024, ZZMK025, ZZNL054, ZZNL051

Type de note : TYPE 13 / LIBELLÉ - condition de prise en charge : indication spécifique

- À la subdivision « 17.04.01.04 – Préparation avec dosimétrie tridimensionnelle avec histogramme dose-volume [HDV] » :

Code	Texte
ZZMK024	<p>Préparation à une irradiation externe avec repérage par scanographe, dosimétrie tridimensionnelle avec HDV, simulation virtuelle utilisant la fonction "vue de la source" [beam's eye view] [BEV] et la restitution tridimensionnelle, et paramétrage d'un collimateur multilame pour modulation d'intensité</p> <p><i>Indication : tumeur de la tête et du cou lorsqu'une protection des glandes salivaires est nécessaire ; tumeur de la prostate ; tumeur du canal anal ; tumeur du col de l'utérus ; tumeur du rachis ; tumeur de la base du crâne et de la voûte, à l'exclusion de gliome de haut grade ; irradiation corporelle totale (RCMI par tomothérapie)</i></p> <p>(YYYY128, ZZML002, ZZMP015, ZZMP017, ZZQL021)</p>

- À la subdivision « 17.04.01.07 – Reprises de préparation à une irradiation externe, en cours de traitement » :

Code	Texte
ZZMK025	<p>Reprise de préparation à une irradiation externe avec repérage par scanographe, dosimétrie tridimensionnelle avec HDV, simulation virtuelle utilisant la fonction "vue de la source" [beam's eye view] [BEV] et la restitution tridimensionnelle, et paramétrage d'un collimateur multilame pour modulation d'intensité</p> <p><i>Indication : tumeur de la tête et du cou ou de la sphère ORL lorsqu'une protection des glandes salivaires est nécessaire ; tumeur de la prostate ; tumeur du canal anal ; tumeur du col de l'utérus ; tumeur du rachis en fonction de la nature anatomo-pathologique ; tumeur de la base du crâne et de la voûte, à l'exclusion des gliomes de haut grade ; irradiation corporelle totale (RCMI par tomothérapie)</i></p> <p>(YYYY128, ZZML002, ZZMP015, ZZMP017, ZZQL021)</p>

- À la subdivision « 17.04.02.02 – Séances d’irradiation externe avec modulation d’intensité » :

Code	Texte
ZZNL054	<p>Séance d'irradiation externe par accélérateur linéaire avec modulation d'intensité, avec contrôle de la position de la cible</p> <p><i>À l'exclusion de : séance d'irradiation externe par machine dédiée produisant des photons, avec modulation d'intensité par collimateur multilame et contrôle de la position de la cible par imagerie (ZZNL051)</i></p> <p><i>Indication : tumeur de la tête et du cou lorsqu'une protection des glandes salivaires est nécessaire ; tumeur de la prostate ; tumeur du canal anal ; tumeur du col de l'utérus ; tumeur du rachis ; tumeur de la base du crâne et de la voûte, à l'exclusion de gliome de haut grade (ZZML001, ZZML003)</i></p>
ZZNL051	<p>Séance d'irradiation externe par machine dédiée produisant des photons avec modulation d'intensité et contrôle de la position de la cible par imagerie [IGRT]</p> <p><i>Indication : tumeur de la tête et du cou lorsqu'une protection des glandes salivaires est nécessaire ; tumeur de la prostate ; tumeur du canal anal ; tumeur du col de l'utérus ; tumeur du rachis ; tumeur de la base du crâne et de la voûte, à l'exclusion de gliome de haut grade ; irradiation corporelle totale</i></p>

Modification de tarif pour 37 actes*Mise en œuvre de l'avenant 6 convention médicale*

Code Acte	Association d'acte	Activité	Phase	TARIFS pour l'ensemble de grilles (en euros)
ELQM002	EZQJ900	1	0	37,05
HBQK002	x	1	0	20,00
LAQK027	x	1	0	69,00
MAQK001	ZZLP025	1	0	30,65
MAQK002	ZZLP025	1	0	30,65
MAQK003	ZZLP025	1	0	30,65
NFQK001	ZZLP025	1	0	25,86
NFQK003	ZZLP025	1	0	25,86
NFQK004	ZZLP025	1	0	25,86
YYYY034	x	1	0	200,14
YYYY105	x	1	0	15,28
YYYY110	x	1	0	26,33
YYYY120	x	1	0	31,60
YYYY130	x	1	0	105,34
YYYY140	x	1	0	52,67
YYYY150	x	1	0	63,20
YYYY160	x	1	0	73,74
YYYY170	x	1	0	84,27
YYYY180	x	1	0	94,81
YYYY190	x	1	0	126,41
YYYY200	x	1	0	158,00
YYYY210	x	1	0	168,53
YYYY220	x	1	0	189,60
YYYY230	x	1	0	210,67

YYYY240	x	1	0	242,27
YYYY245	x	1	0	252,81
YYYY250	x	1	0	263,34
YYYY260	x	1	0	294,94
YYYY270	x	1	0	316,01
YYYY280	x	1	0	421,34
YYYY290	x	1	0	474,01
YYYY600	x	1	0	0,75
ZCQM001	EZQJ900, ZZLP025, ZZQM005	1	0	54,02
ZCQM004	EZQJ900, ZZLP025, ZZQM005	1	0	54,02
ZCQM006	ZZLP025, ZZQM005	1	0	54,02
ZCQM008	ZZLP025, ZZQM005	1	0	54,02
ZZQX173	x	1	0	31,32

Application au 1^{er} octobre 2018

Ajout d'une note de facturation pour l'acte : BELB001

Type de note : TYPE 17 / LIBELLÉ - condition de prise en charge : facturation

➤ À la subdivision « 02.04.03.02 – Évacuation et injection de la chambre antérieure de l'œil »:

Code	Texte
BELB001	Injection de substance inerte ou organique dans la chambre antérieure de l'œil, par voie transcornéenne [Reformation de la chambre antérieure] <i>Facturation : ne peut pas être facturé avec un acte des sous-paragraphes 02.04.04.01 et 02.04.04.02 (ZZLP025)</i>